

# Le commerce du bois à La Rochelle



Déchargement d'un bateau de bois au port de La Rochelle en 1929 (Archives Municipales)

*Au fil de l'histoire, le trafic du bois à La Rochelle ne cesse d'évoluer. Les zones et les types de bois d'importation changent : aux bois de l'Europe du Nord importés depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle succèdent, à la fin des années 40, les bois exotiques en provenance du Cameroun et du Gabon. A partir de cette époque, La Rochelle devient le premier port importateur de bois tropicaux en France.*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, La Rochelle est une des principales places commerciales du royaume. Des bois d'Europe du Nord, principalement de Suède et de Norvège, y sont importés en grosse quantité afin de répondre aux besoins des chantiers de constructions navales. Après la Révolution française, le commerce maritime décline. La réalisation d'infrastructures adaptées - et notamment l'achèvement du nouveau bassin à flot extérieur en 1862 (l'actuel bassin des grands yachts) - permet une reprise sensible de l'activité portuaire au milieu du XIX<sup>e</sup>. Peter-Dorothee Mörch, norvégien d'origine, s'installe à La Rochelle et importe des bois de son pays. Son fils, Wladimir Mörch aménage près du bassin extérieur (la Ville en Bois) une importante scierie mécanique à proximité de celle de MM. Méhaignerie et Mailho. Tous utilisent des bois du Nord importés par la compagnie maritime Mörch.

Le trafic du bois sur les quais n'est pas seulement dû aux importations. Jusqu'en 1921, le port de La Rochelle est avant tout exportateur de bois, avec du peuplier ainsi que des poteaux de mines en provenance du sud du département et de la région du Maine et Loire pour les houillères de Grande-Bretagne. Après la Première Guerre mondiale, les importations de bois du Nord s'intensifient à La Rochelle car la France manque de

résineux de construction, de menuiserie et de bois de papeterie. Les produits communs (chêne, pin, sapin) en provenance des ports de la Baltique arrivent entre mai et novembre et sont déchargés principalement au bassin de La Rochelle-Ville sur les terrains industriels. Ils sont réexpédiés dans la région Poitou-Charentes, la Touraine ainsi que vers la Haute-Vienne, la Creuse, la Corrèze et la Dordogne.

Suite à la hausse continue des prix des bois du Nord et à la crise du change monétaire, de nombreuses voix s'élèvent en France pour demander la mise en valeur des ressources de l'Afrique Equatoriale Française (Gabon, Côte d'Ivoire, Congo, Togo). La Chambre de Commerce et l'Institut Colonial de Bordeaux deviennent les acteurs de ce nouveau marché en France. En 1929, Bordeaux importe 61% du trafic total d'okoumé en France.

## La Rochelle devance Bordeaux

Au milieu des années 30, les importations de bois du Nord s'effondrent à La Rochelle au profit des importations de bois exotiques qui deviennent prédominantes. Ce trafic ne se développe vraiment qu'après la Seconde

Guerre mondiale où les billes d'okoumé en provenance du Cameroun et du Gabon arrivent en quantité importante. Ces importations de bois exotiques sont avant tout destinées aux usines de l'hinterland\* rochelais spécialisées dans la fabrication de contre-plaqué et agglomérés pour lesquels la région se situe au premier rang en France. La technique des bois déroulés, la modernisation des entreprises et la fabrication du contre-plaqué sont les facteurs déterminants de l'importation accrue de bois tropicaux. Les Deux-Sèvres, un des principaux départements pour l'industrie du bois absorbe plus de 60 % du trafic, les autres départements étant la Charente-Maritime, l'Allier, le Puy-de-Dôme, la Vienne, la Manche et la Marne. Ces importations donnent également lieu à un trafic très important de transit à destination de la Suisse (plus de 5000 tonnes y ont été acheminées en 1950).

En Charente-Maritime, certaines scieries délaissent le sciage des peupliers pour les bois exotiques en déroulés et contre-plaqués. C'est le cas de Malvaux à Loulay (à partir de 1953) et de Barreau à Dampierre-sur-Boutonne (à partir des années 60).

Les bois exotiques ne sont importés à La Rochelle que par une seule compagnie :



Déchargement de billes de bois tropicaux au port de La Pallice en 1947 (collection privée M. Picard)



Delmas-Vieljeux. Desservant principalement les deux ports de Bordeaux et de La Rochelle, elle délaisse progressivement les arrivages bordelais au profit de La Pallice et ce en raison des nombreux débouchés qu'offre l'hinterland rochelais.

Si Bordeaux occupe toujours la première place de la façade atlantique en 1955 (130 000 tonnes de bois exotiques

contre 47 500 à La Rochelle), la tendance s'inverse rapidement. En 1959, La Pallice en reçoit 131 000 tonnes contre 66 000 pour Bordeaux. Le développement du port et des aires de stockage va permettre d'accroître cette activité et faire de La Rochelle le principal port français spécialisé dans l'importation des bois et de ses dérivés.

*\*Hinterland : zone géographique destinataire des produits débarqués au port de La Pallice ou, à l'inverse, au départ de laquelle sont expédiés les produits via le port rochelais.*

LA ROCHELLE - Déchargement d'un Bateau de bois



Déchargement d'un bateau de Norvège dans le bassin extérieur de La Rochelle, années 20 (Archives Municipales)